

Modalités d'inscription :
Envoyer le formulaire de demande d'inscription joint à cette plaquette
avec le règlement intérieur dûment signé à :

INSTITUT DE FORMATION DU G.H.C.A.

201 Avenue d'Alsace - BP 20129 – 68003 COLMAR Cedex

Téléphone : 03 89 21 22 50 télécopie : 03 89 21 22 59

institut.formation@ghca.fr



DATES DES FORMATIONS en 2010 :

Session 1 : 15, 16,17 février

Session 2 : 10, 11,12 mars

Session 3 : 17, 18,19 mai

Session 4 : 14, 15,16 juin

Session 5 : 20, 21,22 septembre

Session 6 : 11, 12,13 octobre

Session 7 : 8, 9,10 novembre

Session 8 : 6, 7,8 décembre

*L'institut de Formation se réserve
le droit d'annuler ou de modifier
les dates de formation en fonction
du nombre de participants.*

Intervenant :

*L'équipe pédagogique est composée de
professionnels de santé compétents en hygiène
et de professionnels ayant une expérience
dans les techniques de tatouage
et de perçage corporel.*



Groupe Hospitalier du Centre Alsace

Certifié par la Haute Autorité de Santé

**Formation aux conditions
d'hygiène et de salubrité
pour les techniques de tatouage
par effraction cutanée
et de perçage corporel**

Institut de formation du G.H.C.A.



18 rue Charles Sandherr
68000 Colmar
03.89.21.22.50

[Institut.formation@ghca.fr](mailto:institut.formation@ghca.fr)



Objectifs :

Connaître :

- Les réglementations relatives au tatouage et au perçage
- Les notions d'anatomie et de physiologie de la peau
- Les règles d'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R.1311-4 du code de la santé publique.
- Les risques allergiques et infectieux
- Les procédures de stérilisation et de désinfection.
- Les règles de protection du travailleur, notamment les accidents infectieux et les obligations vaccinales.
- Le circuit d'élimination des déchets
- La procédure d'hygiène des mains

Durée :

21 heures, soit 3 jours de 7 heures.

Coût :

400 euros

Public :

Toute personne mettant en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée et de perçage corporel.

METHODE ET CONTENU PEDAGOGIQUES

Méthode

La méthode alterne les exposés méthodologiques et les exercices pratiques en lien avec des cas concrets.

L'apport pédagogique est enrichi par les échanges d'expériences professionnelles avec les participants.

Contenu :

Intitulé de l'unité	Enchaînement pédagogique	Type enseignement
Présentation de la formation, des participants et de leurs expériences	Jour 1 08H30 à 09H30	Echange
Unité 1 : Rappel des réglementations	Jour 1 09H30 à 11H00	Cours magistral
Unité 2 : Anatomie-Physiologie de la peau	JOUR 1 11 H00 à 12H00	Cours magistral
Unité 3 : Règles d'hygiène	JOUR 1 13H30 à 16H30	Cours magistral et partage d'expérience
Unité 4 : Risques allergiques et infectieux	JOUR 2 08H30 à 11H30	Cours magistral et partage d'expérience
Unité 6 : Protection du travailleur	JOUR 2 11H30 à 12H00	Cours magistral et partage d'expérience
Unité 7 : Elimination des déchets	JOUR 2 12H00 à 12H30	Cours magistral et partage d'expérience
Unité 5 : Stérilisation et désinfection	JOUR 2 13H30 à 16H30	Cours magistral et partage d'expérience
Unité 8 : Les espaces de travail	JOUR 3 08H30 à 10H00	Travaux pratiques *
Unité 9 : Procédures d'asepsie	JOUR 3 10H00 à 12H00 13H00 à 16H00	Travaux pratiques *
Evaluation de la formation	JOUR 3 16h00 à 16h30	Remplissage grille évaluation et échanges